

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt cinq Juin à 20 heures 30, le conseil municipal de la commune de Genouillé s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire Jean-Guy VALETTE.

Nombre de membres : En exercice :15 Présents :10 Votants :10

Présents : ARTAUD Marie-Élise, AUDOUIN-GABORIEAU Virginie, BRETON Marc, BLANC Philippe, COUTURIER Emmanuelle, FORT Sophie, MOREAU Kévin, MORISSET Florian, NAUD Mathieu, VALETTE Jean-Guy.

Excusés : CHAUVEAU Philippe, CLÉMENT Julien, TOUYA Corinne, NIQUET Sandra, BARREAU Blanche.

Secrétaire de séance : Philippe BLANC

DÉLIBÉRATION N°2026-31 : Avis du conseil municipal sur le projet d'installation du parc éolien « Plaine du Nutin » sur la commune de Surin

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que, dans le cadre de l'enquête publique organisée du 18 mai au 18 août 2026, la société ENERTRAG POITOU CHARENTES XIV a déposé une demande d'autorisation environnementale portant sur l'installation et l'exploitation du parc éolien « Plaine du Nutin » sur le territoire de la commune de Surin.

Le projet prévoit l'implantation de trois éoliennes d'une hauteur maximale de 180 mètres en bout de pale ainsi que d'un poste de livraison électrique.

Conformément aux dispositions réglementaires, les communes concernées sont invitées à émettre un avis sur cette demande.

Monsieur le Maire présente les principales caractéristiques du projet et ouvre le débat.

Au cours des échanges, les membres du Conseil municipal expriment leurs réserves concernant ce projet, notamment au regard de son impact sur le paysage, de la multiplication des projets éoliens sur le territoire et des incidences potentielles sur le cadre de vie.

À l'issue des débats, Monsieur le Maire met aux voix le projet de délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

ÉMET UN AVIS DÉFAVORABLE au projet d'installation et d'exploitation du parc éolien « Plaine du Nutin » sur la commune de Surin.

Résultat du vote :

- Pour : 0
- Contre : 10
- Abstention : 0

Pour extrait conforme au registre,
A Genouillé, le 25 Juin 2026

LE secrétaire de séance
Philippe BLANC

Le Maire
Jean-Guy VALETTE

AR Prefecture

086-218601045-20260625-D31_2026-DE
Reçu le 01/07/2026

